



Commission de la Communication



cluppevian@gmail.com

www.cluppevian.com

N°13

Evian le 15 août 2024
Evian, le 19 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Au nom du Conseil d'Administration, le Président du C.L.U.P.P.E. Monsieur Claude Halmoné vous souhaite de Joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

En cette fin d'année, nous en profitons pour faire le point de la situation.

Avant les vacances un sondage vous a été adressé.

En effet après un travail acharné sur le projet des « Catways » pour le port des Mouettes Ouest, nous nous sommes heurtés à un obstacle de taille :

Le propriétaire du Port, l'Etat, se dotant d'un conseil juridique, ce dernier n'autorisait pas les travaux.

Les plaisanciers, les représentants du CLUPPE Monsieur Stéphane Tréguier et son équipe, en tant que responsable du Pôle Lac, Monsieur Bertrand Vouaux et ses équipes, en tant que Directeur des Services Techniques de la Ville, Monsieur Antoine Candela élu de la municipalité en charge du Port, Madame le Maire Josiane Lei et ses collaborateurs, tous consternés par cette décision avons ressenti une réelle déception.

Tant de travail, d'efforts, d'énergie investis inutilement sur ce projet.

Au sondage, à la question : le CLUPPE devait-il continuer à vous représenter au sein du Conseil Portuaire, 100% de vos réponses ont été positives.

Vous avez su ainsi faire la part des choses et prendre en considération que dorénavant il y avait ce que la Commune pouvait faire avec les moyens financiers à sa disposition et ce qu'il lui était permis de faire.

Nous avons donc continué notre collaboration avec les autorités et mercredi dernier se tenait la réunion de fin d'année du Conseil Portuaire à la Mairie, et les éléments présentés sur les réalisations de 2024 et celles de 2025 nous ont donné entière satisfaction : le vote fut unanime pour l'acceptation des projets proposés.

Nous pouvons ici remercier les autorités pour le travail accompli et celui prévu.

Comme vous le savez déjà nous ne pouvons donner connaissances du contenu des propositions avant qu'elles ne soient soumises pour décision finale, au prochain Conseil Municipal.

Dès que cela sera fait nous convoquerons l'Assemblée Générale du CLUPPE et vous tiendrons informés des propositions avalisées.

Dores et déjà certains éléments peuvent être présentés car déjà signés, réalisés ou en passe de l'être.

Caméras

De surveillance : 6 caméras hors service, remplacées et 11 caméras ajoutées

Webcam : vieillissante son remplacement est prévu

Bateaux ventouse

Environ 45 bateaux ont été recensés, sur lesquels en 2024, sans aucune contrainte, mais par le consensus, la capitainerie a réussi à solutionner 18 d'entre eux.

- 5 remis en états et vendus
- 6 nettoyés remis en états avec un engagement de ses propriétaires de naviguer en 2025
- 7 vidés par leurs propriétaires et détruits.

Informatique

Le nouveau logiciel « Alizée » est en place et le transfert des données en bonne voie. Vous en avez déjà eu un premier aperçu, par le moyen de renouveler la location annuelle, de la place que nous occupons au port.

Divers

La fréquentation « visiteurs » a connu une baisse sensible probablement du à une météo peu clémente

Toutefois le nombre de grutages en augmentation et autres services par rapport à 2023, permet de limiter la perte à 1000€ ce qui est infime par rapport aux recettes.

Pour la partie la plus importante, il nous faut attendre la validation par le Conseil Municipal.

Le point majeur, est la poursuite de l'obtention de la norme « ISO 18725 », « Port Propre » qui n'est pas un label d'apparat, mais encourage les opérations qui concourent à progresser au niveau de la qualité environnementale du port, et met en exergue la nécessité d'amélioration de la sécurité et celle de la mobilité, et va ainsi dans le sens des travaux envisagés.

Vous souhaitant bonne lecture, nous vous présentons, nos sincères salutations.

Patricia Halmoné

Responsable de la Commission de la Communication du CLUPPE.
contact@cluppevian.com